

# Your pharmacist can now adapt and extend your prescriptions

## What is meant by adapting a prescription?

In the past, when your pharmacist identified a need to change your prescription, they had to contact the original prescriber for authorization before making the change. Now, pharmacists can adapt prescriptions and notify the prescriber afterwards.

**There are different ways your pharmacist can adapt prescriptions. Your pharmacist can:**

1. alter the dosage, strength, route of administration or form of a medication so it improves your ability to take or tolerate your medication. For example, your pharmacist can change a pill formulation to another or change an inhaler device for another. Your pharmacist can also alter the prescription if the information provided on the prescription is incomplete.
2. substitute one drug for another, within the same class of drugs as long as they are expected to have the same therapeutic effect. For example, if the medication prescribed is not commercially available, unavailable from the supplier or not covered by your insurance, your pharmacist can substitute the medication on your prescription for another in the same class of drugs.
3. renew or extend your prescription for continuity of care. For example, if you regularly take a medication for high blood pressure, but can't get to your original prescriber before it runs out, your pharmacist may renew that prescription. Your pharmacist will notify your original prescriber and arrange with you for follow up.

### **If my pharmacist can extend my prescription, does that mean I no longer need to see my doctor or nurse practitioner?**

No, pharmacists can only extend a prescription once and only for a limited amount. It is intended to provide coverage until you can see a doctor or a nurse practitioner.

### **Can my pharmacist choose to not adapt or extend my prescription?**

Yes, pharmacists are not obligated to adapt or extend a prescription. They will consider each situation individually to determine if they have sufficient information about you and your health status to make an informed decision.

### **Is my pharmacist qualified to renew or adapt my prescription?**

Yes. Pharmacists are medication management experts. They are licensed, regulated healthcare professionals. Their knowledge, combined with their access to your medication and health history, put them in the best position to identify potential drug interactions or allergic reactions and ensure your treatment is safe, effective, and appropriate.

### **When can pharmacists adapt or extend my prescription?**

Using their professional judgement, your pharmacist must consider the following:

- Do they have the original prescription and is your treatment current?
- Do they have sufficient information about you and your health status to make an informed decision?
- Is adapting or extending your prescription in your best interest?

If your pharmacist can answer yes to these questions, they may adapt or extend your prescription then document their decision and notify the original prescriber. However, pharmacists cannot adapt or extend prescriptions for narcotics and controlled substances.

### **Can my pharmacist administer medications by injection, vaccines or access and use lab results related to my prescription?**

Please ask your pharmacist about what services they are able to offer.

**Talk to your pharmacist to learn more.**



# Votre pharmacien peut maintenant ajuster et prolonger votre ordonnance

## Qu'entend-on par « ajustement d'une ordonnance »?

Auparavant, lorsqu'un pharmacien estimait que votre ordonnance devait être modifiée, il devait contacter le prescripteur qui l'avait rédigée et lui demander l'autorisation de faire le changement. Les pharmaciens peuvent maintenant modifier les ordonnances et prévenir les prescripteurs ultérieurement.

## Votre pharmacien peut ajuster les ordonnances de plusieurs façons :

1. Il peut modifier la posologie, la concentration, la voie d'administration ou la formulation d'un médicament pour vous permettre de le prendre plus facilement ou de mieux le tolérer. Par exemple, il peut changer la formulation d'un comprimé ou vous prescrire un autre type d'inhalateur. Le pharmacien peut également modifier l'ordonnance si elle est incomplète.
2. Il peut substituer un médicament à un autre de la même catégorie tant que les effets thérapeutiques attendus sont les mêmes. Par exemple, si le médicament prescrit n'est pas disponible sur le marché, s'il est en rupture de stock ou s'il n'est pas pris en charge par votre assurance, le pharmacien peut le remplacer sur votre ordonnance par un médicament de la même catégorie.
3. Il peut renouveler ou prolonger votre ordonnance pour garantir la continuité des soins. Par exemple, si vous prenez régulièrement un médicament contre l'hypertension et que vous ne pouvez pas obtenir de rendez-vous avec votre prescripteur d'origine avant que l'ordonnance n'arrive à échéance, votre pharmacien peut la renouveler. Il prévendra le prescripteur et organisera le suivi avec vous.

### **Puisque mon pharmacien peut prolonger mon ordonnance, dois-je continuer à consulter mon médecin ou mon infirmière praticienne?**

Oui. Un pharmacien ne peut prolonger une ordonnance qu'une fois, pour une quantité de médicaments limitée. Cette mesure vise à vous permettre de suivre votre traitement jusqu'à ce que vous puissiez consulter un médecin ou une infirmière praticienne.

### **Mon pharmacien peut-il décider de ne pas ajuster ou prolonger mon ordonnance?**

Oui. Les pharmaciens ne sont pas obligés d'ajuster ou de prolonger une ordonnance. Ils examineront chaque situation au cas par cas pour établir s'ils disposent de suffisamment de renseignements à votre sujet et au sujet de votre état de santé pour prendre une décision éclairée.

### **Mon pharmacien est-il qualifié pour renouveler ou ajuster mon ordonnance?**

Oui. Les pharmaciens sont spécialisés dans la gestion des médicaments. Ce sont des professionnels de la santé autorisés et régis par la loi. Ils possèdent des connaissances poussées et ont accès à la liste de vos médicaments et à vos antécédents médicaux. Ils sont donc les mieux placés pour déterminer les éventuelles interactions ou réactions allergiques aux médicaments et vous garantir un traitement sûr, efficace et approprié.

### **Dans quelles conditions les pharmaciens peuvent-ils ajuster ou prolonger mon ordonnance?**

En faisant appel à son jugement professionnel, votre pharmacien doit tenir compte des éléments suivants :

- Est-il en possession de l'ordonnance d'origine et votre traitement est-il à jour?
- Dispose-t-il de suffisamment de renseignements à votre sujet et au sujet de votre état de santé pour prendre une décision éclairée?
- Est-il dans votre intérêt d'ajuster ou de prolonger votre ordonnance?

Si votre pharmacien peut répondre « oui » à toutes ces questions, il peut ajuster ou prolonger votre ordonnance, puis consigner sa décision et avertir le prescripteur d'origine. Les pharmaciens ne sont toutefois pas autorisés à ajuster ou à prolonger une ordonnance pour des stupéfiants et des médicaments contrôlés.

### **Mon pharmacien peut-il administrer des médicaments par injection ou des vaccins, ou se procurer et utiliser des résultats d'analyses en laboratoire en lien avec mon ordonnance?**

Consultez votre pharmacien pour savoir quels services il est en mesure de vous offrir.

**Pour en savoir plus, consultez votre pharmacien.**

